Bourse d'études - Première Édition 2022-2023

Baloum En Marche

1. Présentation

Pour encourager les élèves de l'école publique de Ndoutset, il est mis sur pieds un projet de Bourse d'études. Ce projet s'inscrit dans le cadre de la dynamique des filles et fils Ndoutset soucieux du développement du Groupement Baloum. Le projet est encadré et complètement financé par les enfants Ndoutset de la Diaspora qui eux aussi, sont soucieux du développement du Groupement Baloum. Ce projet de Bourse d'études participera à encourager les élèves à acquérir une bonne aptitude scolaire au travail.

2. Objectifs

Les objectifs de ce projet de Bourse d'études sont multiples. L'idée première est de participer activement à rehausser le niveau des élèves dans les écoles à Baloum. Pour cette première année de lancement du projet, les bénéficiaires seront les élèves de l'école publique de Ndoutset.

A ce titre, différentes aides sont mises à la disposition des élèves de l'école publique de Ndoutset qui au cours de l'année scolaire 2022-2023, se seront distingués par leur travail. Le projet initié dans le cadre du mouvement « BALOUM EN MARCHE, NDOUTSET EN FÊTE » pourra être proposé dans d'autres écoles de Baloum à condition de trouver des partenaires également soucieux de l'avenir des élèves à Baloum et qui s'engagent à financer le projet comme c'est déjà le cas pour Ndoutset.

Pour encourager donc les élèves de l'école publique de Ndoutset à aller toujours de l'avant en donnant le meilleur d'eux même, les aides qui sont mises en place dès cette première édition sont les suivantes :

3. Les différentes aides à disposition

a. Frais de scolarité

Cette aide encore appelée **aide scolarité complète** est attribuée aux élèves qui se sont distingués au cours de l'année scolaire en décrochant la première, la deuxième ou la troisième place pour aller en classe supérieure (est pris en compte la moyenne annuelle de l'élève). La prime est alors décernée à la fin de l'année lors de la remise solennelle des bulletins. Cette première prime comprend la **prise en charge totale** des frais de scolarité de l'élève bénéficiaire pour une année scolaire entière.

b. Fournitures scolaires catégorie A

L'aide fourniture scolaire type A permet aux élèves de pouvoir poursuivre la scolarité dans les meilleures conditions en ayant toutes les fournitures scolaires. Cette aide est attribuée à ces élèves qui se seront distingués tout au long de l'année par leur travail. Il s'agit donc comme pour le cas de la prime du point a) ; des élèves qui décrochent la première ou la deuxième place du classement, et se positionnent donc premier ou 2° dans le rang annuel. Dans cette catégorie rentrent les cahiers, et des fournitures d'écriture comme les stylos, crayons, craies. Ne sont pas compris dans cette catégorie les manuels (livres) scolaires.

c. Fournitures scolaires catégorie B

L'aide fourniture scolaire de type B permet aux élèves de pouvoir poursuivre la scolarité dans les meilleures conditions en ayant toutes les fournitures y compris les livres au programme. Cette aide est attribuée à ces élèves qui se seront distingués tout au long de l'année par leur travail. Il s'agit uniquement des élèves qui décrochent la première place et se positionnent donc premiers dans le rang annuel. Dans cette catégorie, il s'agit principalement des manuels scolaires (livres) au programme et qui sont obligatoires du point de vue de l'administration.

d. Prime enseignants

Une prime est réservée aux enseignants. La prime enseignant sera remise à l'ensemble du corps enseignant de l'école publique de Ndoutset. Cette prime sera remise tout comme les primes aux élèves lors de la remise solennelle des bulletins de fin d'année. Le montant sera fixé chaque année par le garant en charge de l'attribution des primes pour l'année scolaire considérée.

4. Conditions de participation

a. Pour qui est destinée la bourse d'études ?

Le projet de bourse est ouvert à tous les élèves inscrits à l'école publique de Ndoutset. Aucun dossier ne doit être présenté pour concourir à la bourse d'étude. L'élève doit faire preuve d'assiduité aux cours et aux examens. Pour toutes les aides à destination des élèves, ces derniers ne doivent pas faire l'objet d'un nombre d'absences supérieur au seuil admissible par l'administration de l'école au cours de l'année. Nous laissons ici le soin au directeur de chaque école de définir et de communiquer au début de l'année le seuil d'absence disqualificatif retenu.

La participation à ce système de bourse d'études ne fait pas l'objet d'une demande particulière de la part des élèves ni de ses parents. De même, aucun critère d'âge n'est spécifié pour la participation à la bourse d'études. Tout comme pour les élèves, les enseignants ne doivent faire aucune demande de participation. Il suffit simplement d'être enseignant régulier à l'école publique de Ndoutset.

b. Bénéficiaires

Peuvent bénéficier tous les élèves régulièrement inscrits à l'école Publique de Ndoutset.

5. Modalités d'attribution

Lors de la remise solennelle des bulletins en fin d'année scolaire, les bulletins sont classés par ordre de mérite de la moyenne annuelle la plus élevée à la plus faible. Le premier, le 2° et le 3° de chaque classe deviennent automatiquement boursiers pour l'année scolaire suivante. A titre d'exemple, pour la première édition qui est lancée pour cette année scolaire 2022/2023, les premiers élèves bénéficieront de la bourse d'étude pour fréquenter l'année scolaire **2023/2024**. Les premières primes seront donc attribuées à la remise des bulletins de la fin d'année scolaire 2022/2023.

6. Durée

Le projet de bourse d'étude est lancé pour cette première édition pour l'année scolaire 2022/2023 et sera reconduit sans conditions particulières pour une durée de 6 ans comme annoncé lors de la 2° édition de « BALOUM EN MARCHE, NDOUTSET EN FÊTE ». Pour assurer le bon déroulement du projet de bourse, plusieurs garants seront par la suite désignés pour assurer l'exécution du projet dans les meilleures conditions.

Quant à l'aide, l'élève en bénéficiera pour la durée d'une année scolaire sous le statut identifié comme "Boursier de BALOUM EN MARCHE de l'école Publique de Ndoutset".

7. Les garants

Chaque garant est une entité morale ou personne physique qui se porte responsable de l'exécution du projet pour une année scolaire. Il devra dans l'exercice de sa mission disposer en temps et en heure de toutes les ressources nécessaires pour la bonne exécution du projet de bourse d'études.

ANNEXES

Pour chaque classement, s'il existe un premier *execo*, alors le nouveau classement prendra en compte les critères suivants par ordre d'importance :

- L'âge de l'élève le plus jeune
- L'ordre alphabétique du nom et ou des noms de famille

Les primes et les modalités d'attribution de la bourse d'études seront étudiées et mises à jour chaque année en fonction des attentes des élèves et des responsables de l'établissement considéré, mais aussi et surtout en fonctions de l'impact sur les résultats scolaires.

Pour toutes les 6 classes des niveaux suivants,

- ✓ Niveau I : SIL (Section d'Initiation au Langage) et CP (Cours Préparatoire)
- ✓ Niveau II : Cours élémentaires I et II
- ✓ Niveau III : Cours Moyens I et II.

Le tableau retenu pour les primes est le suivant :

	Rang annuel de l'élève			
Catégorie de la prime	**1° de la classe**	**2° de la classe**	**3° de la classe**	**Tous les enseignants**
Frais de scolarité	x	x	x	
Fournitures catégorie A (cahiers)	x	x		
Fournitures catégorie B (livres)	x			
Prime enseignants				x

Pour toute information : le contact unique est baloumenligne@gmail.com

Le promoteur

Dieudonné MIAFFO

APPROVED
MIAFFO , 21/08/2022, 22:08:44